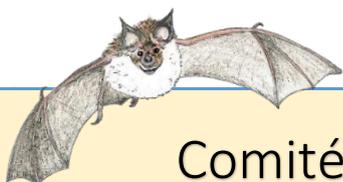


Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Natura 2000



Comité de pilotage du 29 octobre 2019

Document préparatoire



Site Natura 2000 FR2600974
Projet de révision du périmètre
FONTENAY-PRES-VEZELAY

Site Natura 2000 FR 2600974

« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »

Légende photos :

- 1 : Visite des élus pâturage Côte de Char à SAINT-MORÉ 2 : Rendez-vous technique pour fermeture des cavités de MAILLY-LA-VILLE
3 : Révision du périmètre du site 4 : Pâturage des ânes sur la pelouse de la Conge à COULANGES-LA-VINEUSE

I.	RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR	2
II.	LE DOCOB ET LE(S) SITE(S) NATURA 2000	3
III.	CONTEXTE DE L'ANIMATION DES DOCOB	4
1-	RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DES DOCOB.....	4
2-	OBJECTIFS ET MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE (CCAVM)	6
IV.	BILAN DE L'ANIMATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019	6
1-	TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE REALISEE PAR MISSION	6
2-	DIAGRAMMES DE REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR MISSION	8
3-	ANALYSE	8
V.	POINT SUR LA REVISION DU PERIMETRE DU SITE	9
VI.	LES CONTRATS NATURA 2000 EN COURS SUR LE SITE	10
VII.	BUDGET DU SITE NATURA 2000	11
VIII.	NOUVEAU DOCOB : ENJEUX ET OBJECTIFS	12
1-	LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	12
2-	ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	14
3-	PROPOSITION DES OBJECTIFS DU DOCOB DU SITE FUSIONNE.....	16
•	OBJECTIFS SPACIALISES (PAR MILIEUX) :	17
•	OBJECTIFS TRANSVERSAUX, QUI CONCERNENT L'ENSEMBLE DU SITE :	19
IX.	PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIONS 2020	21

I. RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation de l'arrêté de composition du COPIL
- Désignation du Président
- Rapport d'activités : du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2019
- Présentation et approbation du nouveau périmètre du site
- Présentation des contrats Natura 2000 en cours
- Présentation et validation des enjeux et objectifs du nouveau document d'objectifs
- Programme prévisionnel 2020
- Questions diverses

II. LE DOCOB ET LE(S) SITE(S) NATURA 2000

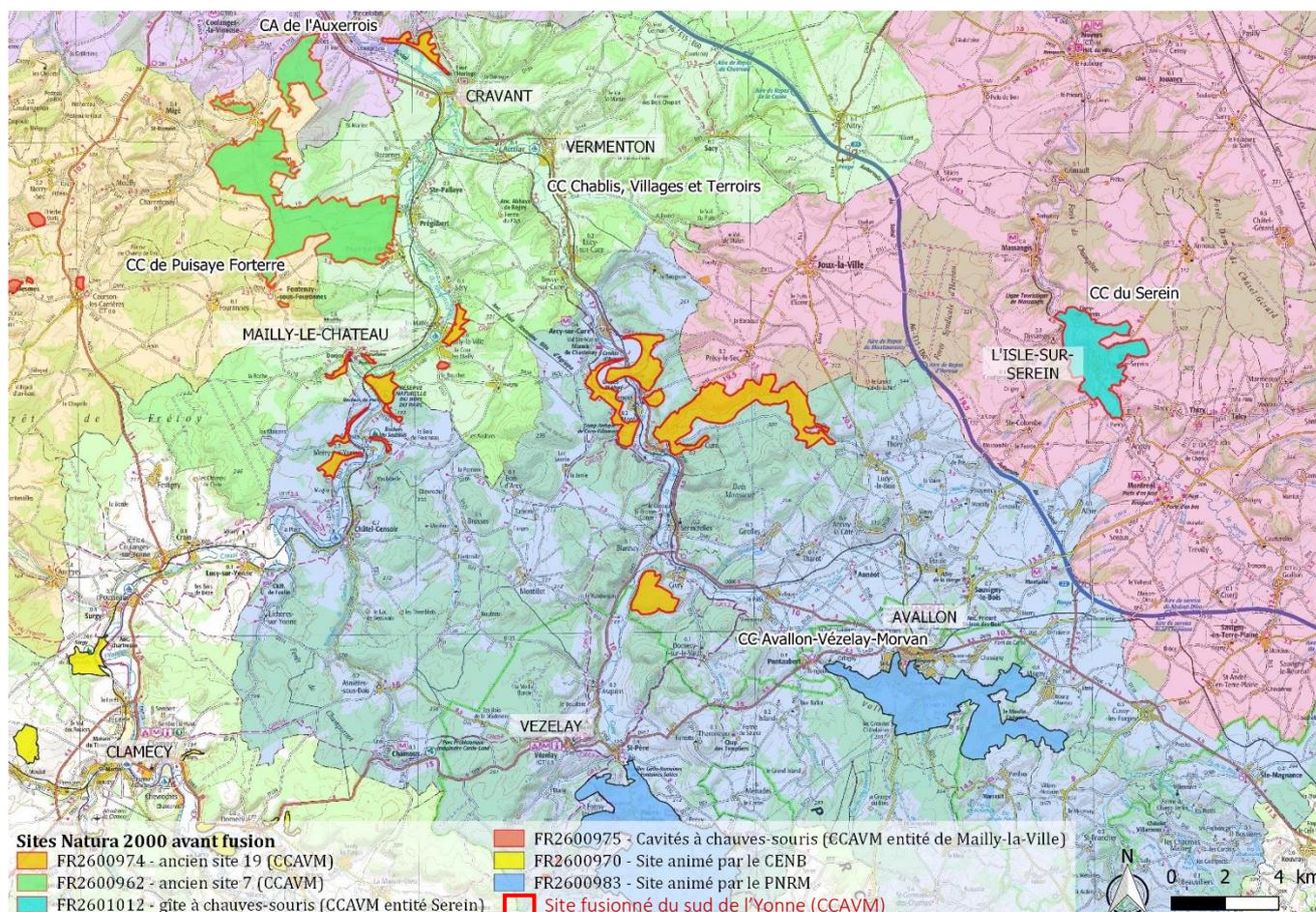
Début 2019, dans le cadre d'un dispositif régional de simplification et de concentration des moyens, les services de l'Etat ont procédé à la **fusion des sites Natura 2000** suivants :

- FR2600974 « Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de VINCELLES »
- FR2600962 « Pelouses associées aux massifs forestiers des plateaux de basse Bourgogne »

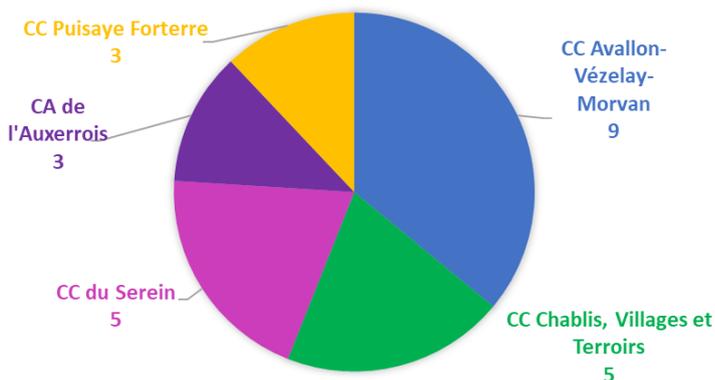
A ces 2 sites ont été ajoutés **2 entités des 2 sites régionaux à chauves-souris** :

- FR2601012 « Gîtes et habitats à chauves-souris de Bourgogne » - Entité L'ISLE-SUR-SEREIN
- FR2600975 « Cavités à chauves-souris de Bourgogne » - Carrières de MAILLY-LA-VILLE

Le nouveau site, fusionné sans modification des contours s'intitule « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents » et porte le n° officiel FR 2600974. Le nom abrégé est « Pelouses, forêts et chauves-souris du sud de l'Yonne ».



La **Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN** (CCAVM), dont le siège se situe à AVALLON, a embauché le 1^{er} octobre 2018 un agent à temps complet, Estelle BURLOTTE pour assurer l'animation de ce site.



III. CONTEXTE DE L'ANIMATION DES DOCOB

1- Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB

Au total, ce site compte 13 habitats d'intérêt européens dont 4 prioritaires ainsi que 8 espèces d'intérêt européen (annexes I et II de la Directive Habitat-Faune-Flore 92/43/CEE) :

Code	Intitulé de l'habitats d'intérêt communautaire (HIC-Annexe I)	Superficie (% de couverture)	
		Site FR2600974	Site FR2600962
5110	Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	1 %	
5130	Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	< 1 %	
6110 *	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedio albi</i>	1 %	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (sites d'orchidées remarquables)	28 %	0,57 %
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	1 %	
8160 *	Eboulis médio-européen calcaires des étages collinéens à montagnards	1 %	0,31 %
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1 %	
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	1 %	
91E0 *	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	1 %	
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	20 %	72,34 %
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	5 %	3,95 %
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	1 %	0,49 %
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	1 %	

* Habitat d'intérêt prioritaire

Groupe	Code	Nom de l'espèce (EIC – Annexe II)	FR2600974	FR2600962	FR2600975	FR2601012
I	1060	Cuivré des marais (<i>Papillon</i>)	X			
I	1093	Lucane cerf-volant (<i>Coléoptère</i>)		X		
M	1303	Petit rhinolophe (<i>Chiroptère</i>)	X	X	X	X
M	1304	Grand rhinolophe (<i>Chiroptère</i>)	X	X	X	X
M	1308	Barbastelle (<i>Chiroptère</i>)		X	X	
M	1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Chiroptère</i>)	X	X	X	
M	1323	Murin de Bechstein (<i>Chiroptère</i>)		X	X	
M	1324	Grand murin (<i>Chiroptère</i>)	X	X	X	X

Les objectifs et les mesures de gestion des anciens DOCOB sont les suivants :

- Site FR2600974 « Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de VINCELLES » :

Objectifs spécialisés par entité de gestion	Nb mesures
– Restauration et conservation de la mosaïque des habitats de pelouses et de fruticées	6
– Maintien des habitats forestiers dans leur état actuel	2
Objectifs transversaux	Nb mesures
– Gestion de la fréquentation	3

– Information	4
– Animation du document d'objectifs	4

- Site FR2600962 « Pelouses associées aux massifs forestiers des plateaux de basse Bourgogne » :

Objectifs prioritaires	
– Conserver et restaurer des habitats de pelouses	
– Préserver les forêts d'intérêt communautaire en favorisant une gestion durable	
Objectifs spcialisés par entité de gestion	Nb mesures
– Préserver et restaurer une mosaïque d'habitats ouverts xéro-thermophiles favorables à l'expression d'une faune et d'une flore diversifiée	6
– Préserver la dynamique particulière des éboulis	7
– Maintenir et consolider les habitats forestiers d'intérêt communautaire dans leur bon état actuel	1
– Assurer le renouvellement des peuplements indigènes et l'expression de la biodiversité	6
– Préserver la qualité et la capacité d'accueil des chauves-souris dans les carrières de Vincelles et de Bazarnes	1
– Assurer la quiétude et le maintien des conditions climatiques favorables aux chauves-souris	1
– Favoriser un espace lisière entre la forêt et les parcelles cultivées	1
Objectifs transversaux	Nb mesures
– Assurer l'animation et la mise en œuvre du DOCOB	3
– Développer la mission de veille environnementale et mettre en place un suivi du site	3
– Assurer la concertation et la sensibilisation des acteurs locaux du site et du grand public aux enjeux écologiques	2
– S'assurer de la cohérence des projets locaux avec les enjeux du DOCOB	3

- Site FR2601012 « Gîtes et habitats à chauves-souris de Bourgogne » - Entité L'ISLE-SUR-SEREIN :

Objectifs de développement durable	Nb mesures
– Préserver les populations de chauves-souris d'intérêt communautaire (gîtes, territoires de chasse et corridors de déplacement)	3
– Maintenir et améliorer le bocage	1
– Maintenir ou améliorer une gestion forestière favorisant la biodiversité	4
– Maintenir ou améliorer la qualité écologique des milieux ouverts (hors prairies) pour les HIC et les EIC	5
– Améliorer la qualité écologique des milieux agricoles cultivés	3
– Maintenir ou améliorer la qualité écologique des milieux humides, aquatiques et des berges	2
– Intégrer la présence des HIC et des EIC dans les politiques d'aménagement et des activités	1
Objectifs transversaux	Nb mesures
– Améliorer les connaissances sur les HIC et les EIC	2
– Assurer la mise en œuvre du DOCOB	3
– Informer, former, valoriser et sensibiliser	5
– Veiller à la cohérence des politiques publiques	2

- Site FR2600975 « Cavités à chauves-souris de Bourgogne » - Carrières de MAILLY-LA-VILLE :

Objectifs	Nb mesures
– Assurer la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris	10
– Compléter la connaissance scientifique pour une gestion appropriée	5
– Partager les enjeux de conservation et leur prise en compte par les acteurs locaux	11

2- Objectifs et missions de la structure animatrice (CCAVM)

Les objectifs de la structure animatrice, définis dans le convention-cadre fixant les modalités d'animation du DOCOB) sont les suivants :

- Favoriser l'appropriation locale des objectifs du réseau Natura 2000 ainsi que l'intégration de cette politique dans les processus de développement durable en cours ou à venir sur le territoire concerné,
- Conduire la mise en œuvre des DOCOB et en assurer le suivi,
- Procéder à l'évaluation du dispositif et l'améliorer si nécessaire.

Les missions d'animation de la mise en œuvre du DOCOB définies dans l'annexe I de cette même convention sont les suivantes :

- Sensibilisation, communication,
- Veille, conseils et appui technique,
- Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques,
- Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion,
- Evaluation et amélioration du dispositif,
- Gestion administrative et financière du site,
- Organisation de la mise en œuvre opérationnelle,
- Suivi de la conduite de l'animation.

A ces missions s'ajoutent les missions de relation avec le Comité de Pilotage et avec les services de l'Etat.

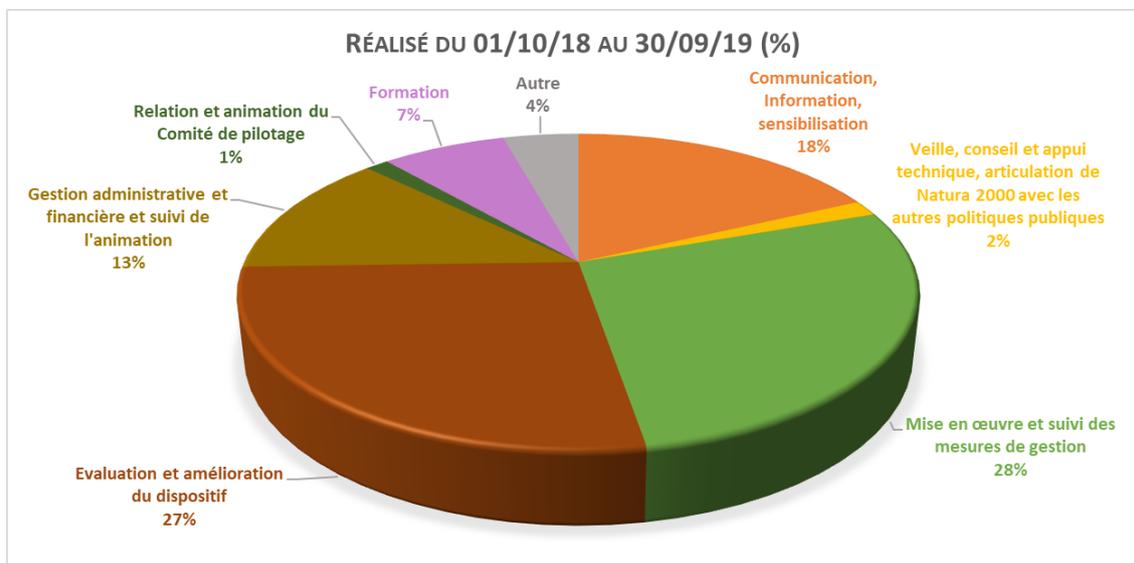
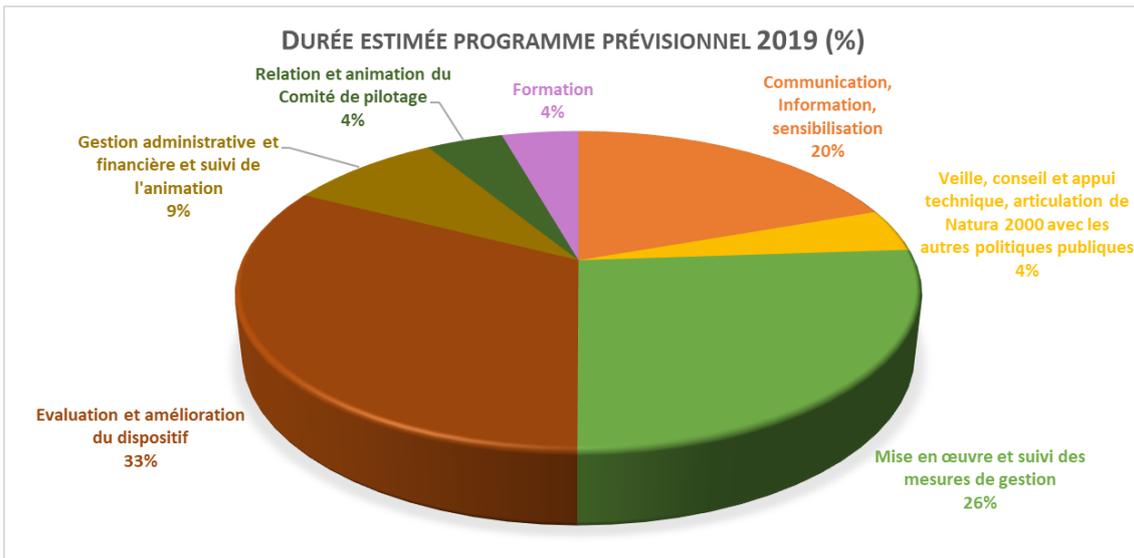
IV. BILAN DE L'ANIMATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

1- Tableau récapitulatif de l'activité réalisée par mission

Mission	Activités réalisées du 01/10/18 au 30/06/19	Nb heures	%
1 - Communication, sensibilisation, information	<ul style="list-style-type: none"> * Actualisation du site internet, changement de nom de domaine (sud-yonne.n2000.fr) * Lettre d'informations n°1 (Juin 2019) * Animation « nuits de la chauve-souris » à MAILLY-LA-VILLE et L'ISLE-SUR-SEREIN * Visite avec les élus sur les 2 sites en pâturage (contrats Natura 2000) * Rencontre de 22 sur les 25 communes du site + 3 communes concernées par le nouveau périmètre + CC du Serein et Grottes d'ARCY * Création de supports de communication sur Natura 2000 pour la CCAVM (vœux du président, bilan annuel, site internet, conception cartes de visite, ...) * Conception des affiches et panneaux d'information dans le cadre de 2 contrats Natura 2000 mis en œuvre 	283,75	18 %

Mission	Activités réalisées du 01/10/18 au 30/06/19	Nb heures	%
2 - Veille, conseil et appui technique, articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> * Rencontre ONF (sujet divers forêt), participation bilan plan de gestion réserve naturelle nationale du Bois du Parc (MAILLY-LE-CHATEAU) * Consultation à propos d'un projet de parc éolien (Secteur Serein) * Lecture du PCAET de la CCAVM 	25	2 %
3 - Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> * Lecture et appropriation des 4 DOCOB : prise de connaissance des HIC et EIC du site, recherche bibliographique sur la gestion pastorale des espaces naturels, prospections et inventaires de terrain ... * Suivi des 3 contrats : accompagnement ONF pour contrat fermeture cavités de MAILLY-LA-VILLE et commune de COULANGES-LA-VINEUSE pour pâturage sur pelouse de la Conge, échanges avec le CENB pour contrat en cours et à venir * Suivi et évaluation du pâturage par les ânes de la Conge * Rencontres : éleveurs, communes, propriétaires des bâtis hébergeant les colonies de mise-bas de chiroptères (secteur Serein), ONF, CENB, SHNA, CBNBP ... * Relevés de propriétés sur FONTENAY-PRES-VEZELAY, FONTENAY-SOUS-FOURONNES, CRAVANT * Mise en relations en fonction des besoins sur les projets en cours ou à venir * Suivis et prospections chiroptères, suivi botanique pelouse de la Conge, initiation protocole de suivi des papillons de pelouse, ... * Journée d'échanges techniques chauves-souris et forêts, prospection et reconnaissance des chauves-souris et gîtes (hivernage et estival) 	444,75	28 %
4 - Evaluation et amélioration du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> * Révision du périmètre du site * Cartographie des habitats sur les extensions prévues (avec CBNBP) * Révision du DOCOB : collecte de données faune-flore-milieus naturels (rencontre LPO, SHNA, CBNBP, CENB, ONF), prospection Dicrane vert avec ONF et CBNBP, proposition des nouveau enjeux et objectifs + pistes de mesures * Réunion animateurs Yonne, club opérateur Natura 2000 BFC, journée technique régionale, rencontres nationales Natura 2000 	429,5	27 %
5 - Gestion administrative et financière et suivi de l'animation	<ul style="list-style-type: none"> * Demande de subvention et de paiement * Réunions techniques CCAVM de suivi de l'animation, Comité de Direction CCAVM (1 fois par mois) * Elaboration des programmes et rapport d'activités * Création d'outils de suivi des missions et de l'animation (prise de poste) 	199,5	13 %
6 - Relation et animation du Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> * Mise à jour des coordonnées, envoi de quelques informations utiles aux membres, information des Présidents sur les actions en cours, préparation du Copil d'octobre... 	17,75	1 %
7 - Formation	<ul style="list-style-type: none"> * Formation « contrat Natura 2000 » * Formation « Prise de poste Natura 2000 » * Formation « Patur'ajuste » 	110	7 %
8- Autre	<ul style="list-style-type: none"> * Prise de fonctions, organisation matérielle (2018) 	67,75	4 %

2- Diagrammes de répartition du temps de travail par mission



3- Analyse

Les activités liées aux mesures de gestion (une partie des missions 1 et 3) représentent une grande partie de l'animation pour cette première année. La mise en œuvre des contrats (pâturage par les ânes à COULANGES-LA-VINEUSE et fermeture des cavités à chauves-souris à MAILLY-LA-VILLE) a demandé techniquement et administrativement une importante contribution de l'animatrice : appui au montage du dossier de demande de subvention, des cahiers des charges techniques, suivi de l'impact du pâturage, réalisation de l'ensemble des supports de communication.

Concernant la mission « évaluation et amélioration du dispositif », elle concerne essentiellement le travail sur la révision du périmètre, qui comprend la phase de terrain et la cartographie des habitats (sur les extensions envisagées), mais également un travail important sur informatique-bureautique. La finalisation de ce travail, ainsi que les synthèses de données sur le patrimoine naturel du site, ont permis d'initier le travail sur la révision du DOCOB.

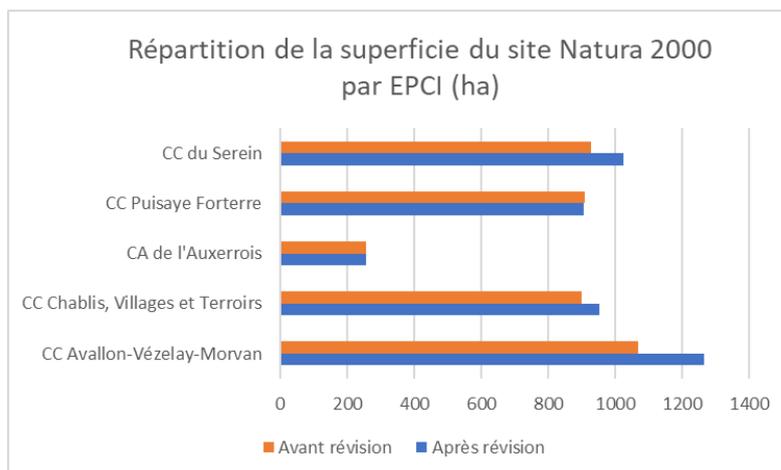
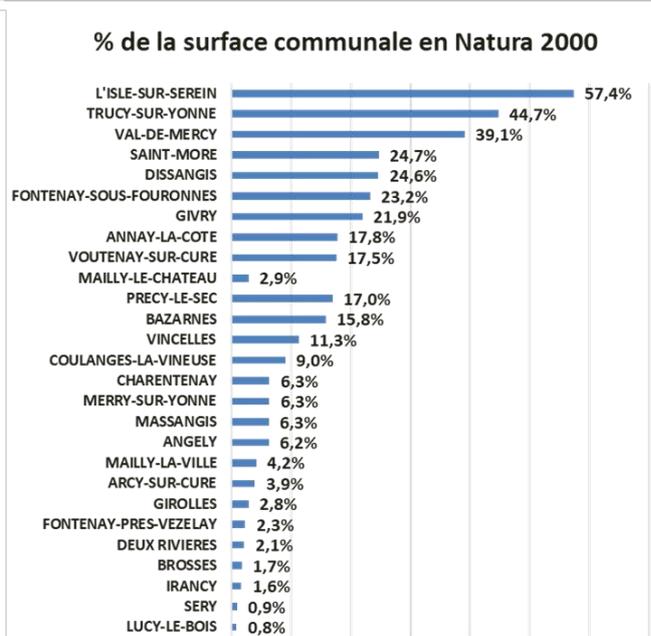
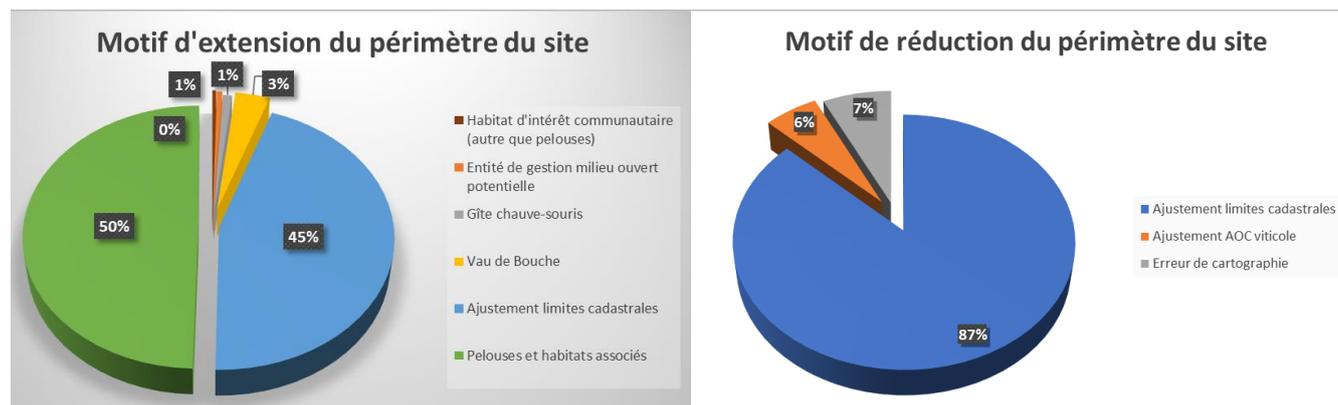
Les rencontres avec les acteurs du territoire (élus, associations, propriétaires des gîtes à chauves-souris, éleveurs, ONF, ...), les sorties sur le terrain, le travail concerté avec les partenaires permettent de répondre en partie au premier objectif de la convention cadre : *Favoriser l'appropriation locale des objectifs du réseau Natura 2000 ainsi que l'intégration de cette politique dans les processus de développement durable en cours ou à venir sur le territoire concerné.* Il reste cependant un travail important à conduire pour favoriser l'appropriation et l'intégration de Natura 2000 dans les politiques publiques et les projets du territoire.

La Conduite de la mise en œuvre des 4 DOCOB et leurs suivis (2ème objectif) sont engagés depuis 1 an après toutefois un temps nécessaire à leur appropriation par l'animatrice. L'élaboration d'un DOCOB unique pour ce nouveau site, opérationnel dès 2020, devrait permettre, en plus de simplifier les démarches administratives et d'apporter une cohérence territoriale, de procéder à l'évaluation et à l'amélioration du dispositif (3ème objectif).

V. POINT SUR LA REVISION DU PERIMETRE DU SITE

Le détail (cartes par communes) sera présenté lors du Comité de pilotage le 29/10.

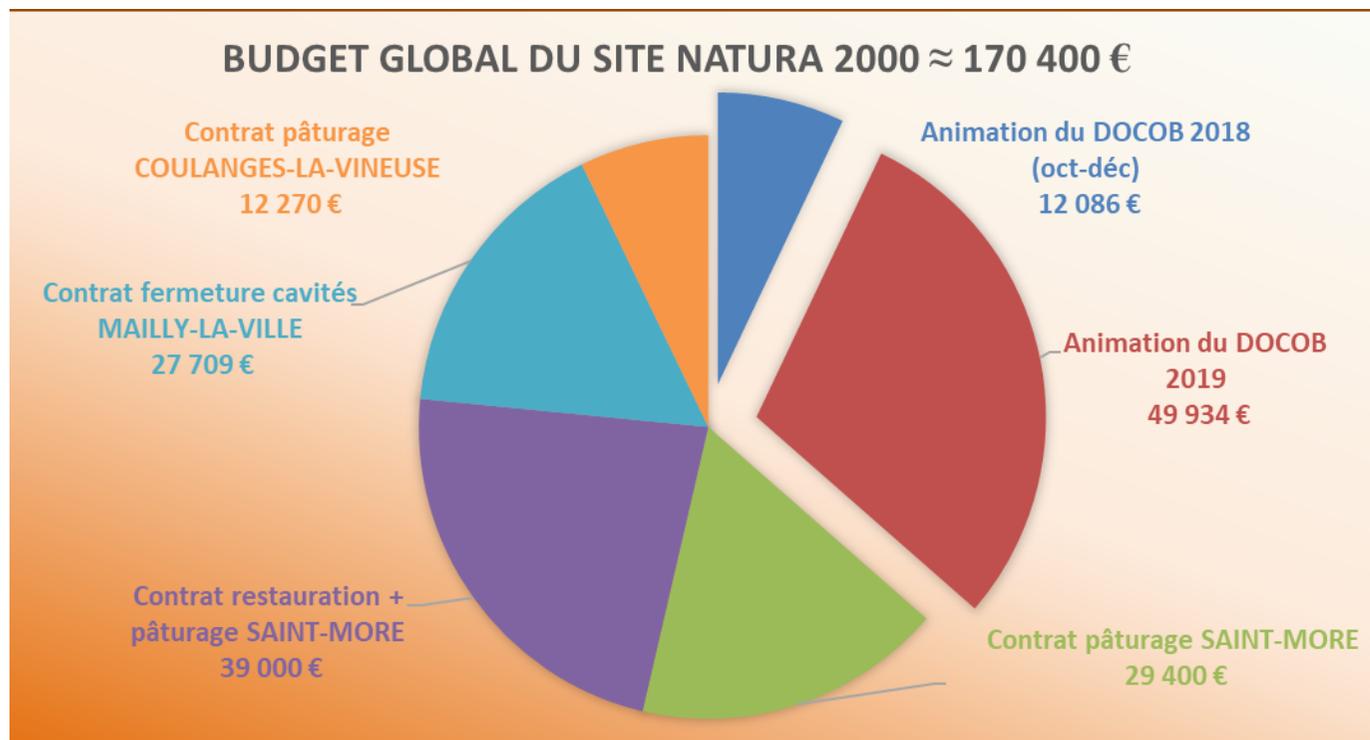
- Ancienne surface : 4 069 ha Nouvelle surface : 4 412 ha



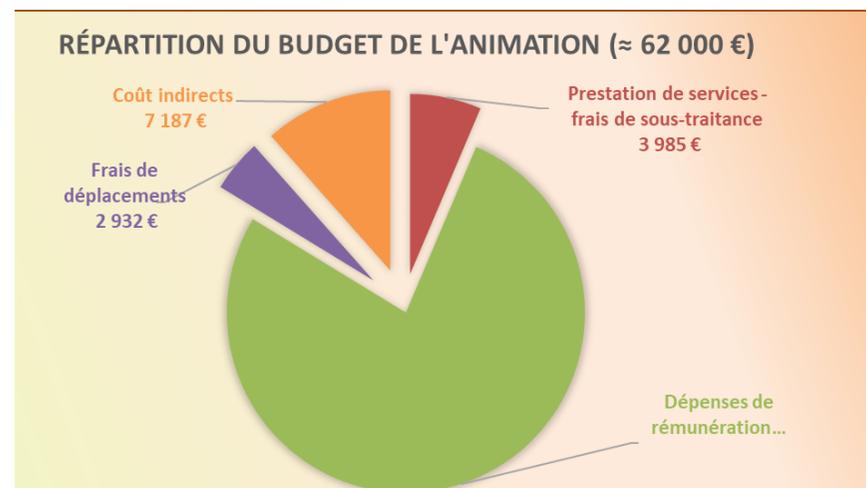
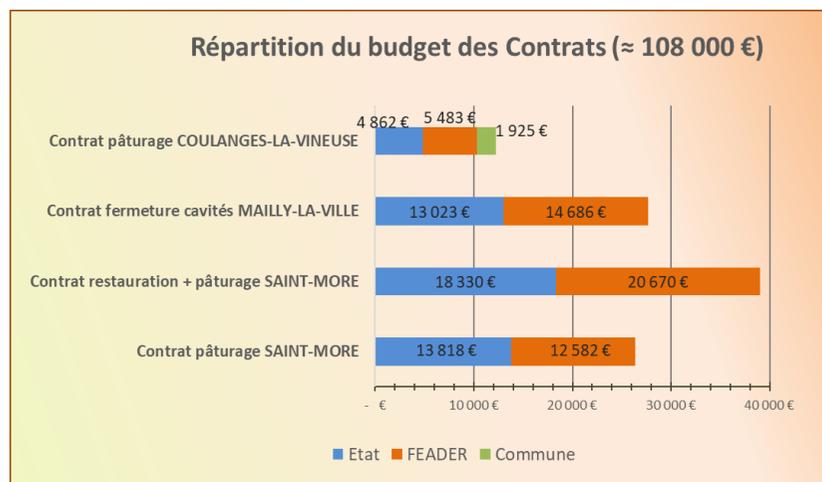
VI. LES CONTRATS NATURA 2000 EN COURS SUR LE SITE

	Pâturage COULANGES-LA-VINEUSE	Pâturage SAINT-MORE	Restauration + pâturage SAINT-MORE	Fermeture cavités à Chauves-souris de MAILLY-LA-VILLE
Porteur du contrat	Commune	Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB)	Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB)	Office National des Forêts (ONF)
Partenaires		Commune	Commune	Commune, Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), CENB
Prestataire	Association Douzein-les-ânes (SAINT-BRIS-LE-VINEUX)	EARL La Cour Noblot (VAULT-DE-LUGNY)	Pour les travaux ? EARL La Cour Noblot pour le pâturage	Cavois chaudronnerie industrielle & chantier naval (MAILLY-LA-VILLE)
Contexte	- Parcelle de 2 ha Réouverture d'une pelouse sèche colonisée par les arbustes après coupe de pins	- Parcelle de 3,1 ha - Restauration et conservation de la mosaïque d'habitats de pelouses et de fruticées	- Parcelle de 3,61 ha - Restauration par bûcheronnage et broyage - Entretien par éco-pâturage	- Fermeture de 2 anciennes carrières (3 entrées au total) afin d'assurer la sécurisation du site et sa mise en tranquillité pour les chauves-souris
HIC / EIC visés	6210 + chauves-souris	6210 – 6110 – 5130 + chauves-souris	6110 + chauves-souris	Toutes les espèces de Chauves-souris du site
Durée / dates	- 2013 : Contrat Natura 2000 pose de clôtures - 2013-2014 : 2 ans pâturage ovins - 2016-2020 : nouveau contrat. Pâturage asin depuis 2019	- 2017 : pâturage ovin test hors contrat Natura 2000 - 2018-2022 : pâturage ovin	- 2019 : travaux de bûcheronnage + broyage avec exportation - 2020-2023 : pâturage ovin	- 2019-2023 : durée du contrat - 2020 : réalisation des travaux
Montant déposé	12 270 € (pour le contrat 2016-2020)	29 400 € (2018-2022)	39 000 € 17 400 € restauration 2019 21 600 € pâturage (4 ans 2020-2023)	27 709 €
Financement	42,4 % FEADER - 37,6 % Etat - 20 % Commune	53 % FEADER – 47 % Etat	53 % FEADER – 47 % Etat	53 % FEADER – 47 % Etat

VII. BUDGET DU SITE NATURA 2000



Remarques :
Animation : budget annuel
Contrat de pâturage et restauration pelouses : sur 5 ans 2016-2020 pour Coulanges et 2018-2022 + 2019-2023 pour Saint-Moré
Contrat fermeture cavités : Contrat sur 5 ans mais budget annuel



VIII. NOUVEAU DOCOB : ENJEUX ET OBJECTIFS

1- Les habitats d'intérêt communautaire

Il est proposé de conserver les 13 habitats d'intérêt communautaire (HIC – annexe I Directive HFF 92/43/CEE) déjà inscrits sur les Formulaires Standards de Données (FSD) des sites FR2600974, FR2600962. Seule l'entité du Serein n'a pas fait l'objet d'une cartographie d'habitats (à prévoir en 2020).

Code	Intitulé de l'habitats (Annexe I)	Localisation et % de couverture (d'après anciens DOCOB)	Remarque sur l'habitat, sa répartition, les enjeux	Degrés de priorité proposé
5110	<i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses</i>	VOUTENAY-SUR-CURE, PRECY-LE-SEC, MERRY-SUR-YONNE < 1 %	L'intérêt de cet habitat réside dans le cortège végétal qu'il peut présenter (présence fréquentes d'espèces rares) et son aspect en mosaïque « pelouses, fruticées, lisières », favorable à la diversité faunistique. La gestion consiste souvent à maîtriser la colonisation du Buis pour maintenir une mosaïque de milieux ouverts. Habitat peu représenté sur le site	**
5130	<i>Formation à Junepurus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>	GIVRY (+ SAINT-MORE, FONTENAY-PRES-VEZELAY, ET BROSSES SUITE CARTOGRAPHIE 2019) < 1 %	En situation primaire sur corniches et vires rocheuses, l'habitat évolue peu et demande donc peu de mesures de gestion. Dans les autres situations, notamment celles présentes sur ce site, l'habitat a tendance à se refermer et à évoluer vers la friche puis la forêt. Cette évolution est plus ou moins rapide en fonction de la localisation. L'entretien par pâturage extensif et pérenne est recommandé afin de conserver la mosaïque d'habitats. L'élimination des autres essences d'arbustes peut être prévue.	** / *** (pour limiter ou ralentir la fermeture)
6110 *	<i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedio albi</i>	ARCY-SUR-CURE, SAINT-MORE, PRECY-LE-SEC, VOUTENAY-SUR-CURE, MAILLY-LE-CHATEAU, MAILLY-LA-VILLE, MERRY-SUR-YONNE, IRANCY, CRAVANT, GIVRY < 1 %	Habitat représentant peu de surface sur le site mais d'une grande richesse écologique (refuge de beaucoup d'espèces annuelles rares) et généralement inclus dans un ensemble de milieux ouverts xériques. Son développement est favorisé par le maintien d'un sol très peu épais. La principale gestion à proposer est le pâturage extensif ovin, bovin ou caprin (mais également par les lapins), dans un contexte plus large et éventuellement canaliser la fréquentation touristique (falaises).	* en situation isolée *** associé à des zones ouvertes plus larges
6210	<i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (sites d'orchidées remarquables)</i>	TOUTES LES COMMUNES SAUF GIROLLES, VINCELLES, CHARENTENAY ET BAZARNES 3 %	Habitat prioritaire du site ayant justifié sa désignation au titre de Natura 2000. Habitat plus ou moins stable selon les secteurs du site. En condition instable, l'évolution vers le stade d'ourlet (puis forestier) ou de fourrés doit être maîtrisé pour conserver l'intérêt de l'habitat. Nécessité de maintenir une structure en mosaïque de pelouse (en maîtrisant la colonisation des ligneux). La restauration durable est lente et doit souvent se passer d'action de broyage qui favorise les rejets. Le pâturage extensif est à privilégier : printanier (régression des graminées sociales), hivernal (régression des arbustes, préservation des insectes), automnal (favorise les orchidées). Les travaux mécaniques sont à réaliser en automne/hiver pour préserver le sol mais sont moins efficaces sur la maîtrise des ligneux.	***

Code	Intitulé de l'habitats (Annexe I)	Localisation et % de couverture (d'après anciens DOCOB)	Remarque sur l'habitat, sa répartition, les enjeux	Degrés de priorité proposé
6510	<i>Prairies maigres de fauche de basse altitude</i>	VAU DE BOUCHE, SAINT-MORE, MAILLY-LE-CHATEAU < 1 %	Habitat présent sur le site bien que non déterminent. Il peut être intéressant de réhabiliter cet habitat dans les secteurs favorables (Vau de Bouche, vallée du Serein, Mont Bottrey). Fauche, pâturage très extensif et ponctuel et limitation de l'amendement sont à privilégier. Habitat intéressant en tant qu'habitat d'espèces (pour les Chauves-souris et les Papillons).	**
8160 *	<i>Eboulis médio-européen calcaires des étages collinéens à montagnards</i>	VAL DE MERCY, TRUCY-SUR-YONNE ET DE FAÇON TRES LOCALISEES A BAZARNES, COULANGES-LA-VINEUSE ET FONTENAY-SOUS-FOURONNES (+ CRAVANT /IRANCY MAIS NON CARTOGRAPHIE) < 1 %	Habitat hébergeant des espèces floristiques pionnières caractéristiques, sensible aux activités humaines qui peuvent perturber la dynamique naturelle des éboulis. La non intervention, voire la mise en protection sont à retenir comme moyens de gestion.	**
8210	<i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>	ARCY-SUR-CURE, SAINT-MORE, PRECY-LE-SEC, MAILLY-LE-CHATEAU ET MERRY-SUR-YONNE < 1 %	Certaines falaises du site font l'objet de pratiques de sport et de loisirs (escalade, highline). Une veille doit être portée sur ces pratiques pour respecter l'habitat et ses espèces inféodées, ainsi que le milieu environnant (plateaux, vires, éboulis). Des aménagements ou des mesures réglementaires peuvent être nécessaires.	*/**
8310	<i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>	VINCELLES, ARCY-SUR-CURE, SAINT-MORE, MAILLY-LE-CHATEAU, MAILLY-LA-VILLE ET VAU DE BOUCHE (+ CAVITES DE MAILLY-LA-VILLE) < 1 %	Habitat prioritaire du site quand il est favorable aux populations de chauves-souris. Il peut s'agir de cavités naturelles (réseau important de grottes, sur les vallées de la Cure, de l'Yonne et du Vau de Bouche), ou de cavités artificielles (la plupart d'anciennes carrières désaffectées : Mailly-la-Ville, Vincelles, Bazarnes, ...). La sensibilisation des usagers (spéléologie notamment) et des propriétaires peut être mise en place. La mise en défens est préconisée en cas d'enjeux forts. Les localisations précises ne doivent pas être communiquées pour assurer la tranquillité des sites.	*** Si enjeux chiroptères uniquement
9130	<i>Hêtraies de l'Aserulo-Fagetum</i>	MAJORITAIRE SUR L'ANCIEN SITE 7 + VAU DE BOUCHE, ARCY-SUR-CURE, SAINT-MORE 50 %	Habitat sensible aux tassements du sol. Une gestion maintenant la diversité des âges et des essences de l'habitat (en limitant la domination par le Hêtre), avec conservation d'un réseau d'arbres morts et sénescents est à privilégier. Sur le site, une veille est à maintenir sur la colonisation de cet habitat par les pins.	**
9150	<i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>	VAL-DE-MERCY, COULANGES-LA-VINEUSE, VINCELLES, TRUCY-SUR-YONNE 2 %	Hêtraies installées sur sol riche en calcaire en situation chaude. Sol superficiel et très séchant : il est préconisé d'éviter les coupes sur de grandes surfaces (dessèchement du sol). Habitat fragile et de faible valeur sylvicole. Une gestion maintenant la diversité des âges et des essences de l'habitat est à privilégier.	**

Code	Intitulé de l'habitats (Annexe I)	Localisation et % de couverture (d'après anciens DOCOB)	Remarque sur l'habitat, sa répartition, les enjeux	Degrés de priorité proposé
9160	<i>Chênaies pédonculées ou chênaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i></i>	PRECY-LE-SEC, ANNAY-LA-COTE, TRUCY-SUR-YONNE, BAZARNES < 1 %	Chênaies installées sur des sols bien alimentés en eau. Sensibles au tassement (préférer le débardage en période de gel). Une gestion maintenant la diversité des âges et des essences de l'habitat est à privilégier.	**
9180*	<i>Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i></i>	ARCY-SUR-CURE, SAINT-MORE, PRECY-LE-SEC, ANNAY-LA-COTE, MAILLY-LE-CHATEAU ET MERRY-SUR-YONNE < 1 %	Pente forte, mobilité éventuelle des blocs rocheux, instabilité du sol, sensibilité à l'érosion limitent les possibilités d'interventions sylvicoles. La fragilité du milieu est à prendre en considération lors de la gestion Les cahiers d'habitat recommandent de laisser ces habitats à la dynamique naturelle. En cas de prélèvements, il est recommandé de réaliser des exploitations mesurées et ponctuelles et d'éviter de créer des pistes à travers la surface occupée par cet habitat.	**
91E0 *	<i>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i></i>	VALLEES DU VAU DE BOUCHE ET DU SEREIN < 1 %	Habitat des ripisylves, jouant un rôle fondamental dans la fixation des berges, sur le plan paysager la constitution des corridors écologiques. Habitat à préserver sur le site, voire à restaurer (Vau de Bouche, Serein).	**

* Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

2- Espèces d'intérêt communautaire

Proposition de nouvelle liste d'espèces (Annexe II Directive Habitat-Faune Flore) à intégrer au DOCOB du site et à inscrire dans le Formulaire Standard de Données (* = nouvelles espèces) :

Code	Nom vernaculaire	Remarque sur l'espèce, sa répartition, les enjeux	Degrés de priorité proposé
1303	Petit rhinolophe (Chiroptère)	Espèce prioritaire du site : présence dans les cavités d'hibernation de l'ensemble du site et gîte de mise bas ayant justifié la désignation de l'entité du Serein. La préservation du gîte, des territoires de chasses et de déplacement (structure paysagère variée, conservation et/ou restauration des linéaires arborés, limitation des pesticides et vermifuges, ...) est indispensable au maintien de la population (rayon de 1 à 3km autour du gîte). Des prospections sur les gîtes d'hiver autour du gîte pourraient être conduites afin de sécuriser la pérennité de la population.	***
1304	Grand rhinolophe (Chiroptère)	Espèce prioritaire du site : présence dans les cavités d'hibernation de l'ensemble du site. 2 sites de mise-bas (quelques individus) ont été signalés (secteur d'Arcy-sur-Cure et Cravant). Espèce prioritaire en Bourgogne. La préservation des territoires de chasses et de déplacement (paysages semi-ouverts avec forte diversité d'habitats : herbages en lisières de bois de feuillus ou bordés de haies, pâturages bovins, ripisylve, friches, vergers, ...) est indispensable au maintien de la population (rayon de 1 à 3km autour du gîte). Mesures du DOCOB à prévoir autour des sites d'hibernation connus. Une veille doit être portée sur la présence de sites de mise bas dans le périmètre du site.	***

Code	Nom vernaculaire	Remarque sur l'espèce, sa répartition, les enjeux	Degrés de priorité proposé
1305	Rhinolophe euryale * (Chiroptère)	Espèce signalée (quelques individus) dans les cavités d'hivernation (Arcy-sur-Cure) et colonie notée en 2019 (sans preuve de reproduction). Les gîtes de mise-bas étant essentiellement cavernicoles, la mise en défens de ces habitats peut lui être favorable (espèce sensible aux dérangements, estivaux et hivernaux). Les paysages variés en mosaïque lui sont favorables. Les mesures du DOCOB peuvent lui être profitables. Une action de mise en tranquillité du site d'observation estival serait à réfléchir. Espèce méconnue mais autrefois bien présente en Bourgogne. L'effort de prospection est à maintenir...	***
1308	Barbastelle (Chiroptère)	Espèce essentiellement forestière, profitant des cavités d'hivernation en cas de grand froid (principalement aux entrées). Les mesures concernant la gestion irrégulière des forêts (mixtes, essences autochtones, avec étagement de la végétation, allées forestières), les linéaires arborés et étagés, la réduction des éclairages nocturne (défavorables au développement de ses proies (micro-lépidoptères), le développement du bois sénescant et fermeture des cavités, lui sont favorable). Un renforcement des prospections de populations de mise-bas pourrait être envisagé, ainsi que des inventaires en milieux forestiers (avec le Murin de Bechstein).	***
1310	Minioptère de Schreibers * (Chiroptère)	Espèce signalée (exceptionnel) dans les cavités d'Arcy-sur-Cure. Espèce strictement cavernicole, la mise en défens de ces habitats peut lui être favorable. Période d'hivernation courte. Les mesures du DOCOB peuvent lui être profitables ainsi que la mise en tranquillité du site (idem Rhinolophe euryale) Espèce méconnue mais autrefois bien présente en Bourgogne. L'effort de prospection est à maintenir...	***
1321	Murin à oreilles échanquées (Chiroptère)	Nouvelle espèce prioritaire du site : une colonie de mise-bas d'intérêt majeur pour la région et espèce présente sur le site dans la majorité des cavités d'hivernation. Espèce à hibernation longue (donc sensible au dérangement printaniers). Ces territoires de chasses et de déplacement sont assez variés : forêts (feuillus), bocage (avec prairies pâturées extensives et points d'eau), parcs et jardins. Un renforcement des prospections de populations de mise-bas pourrait être envisagé.	***
1323	Murin de Bechstein (Chiroptère)	Peu de données sur cette espèce (qui n'occupent les cavités qu'en cas de grands froids). Territoire de chasse : forêts diversifiées de feuillus âgées à sous-bois dense, avec mares ou ruisseaux, clairières et allées et friches forestières. Gîte : cavités naturelles dans les arbres (trous et fissures). La réduction des éclairages nocturne (défavorables au développement de ses proies (micro-lépidoptères) lui serait favorable. Espèce mal connue : des prospections plus poussées en milieu forestier seraient envisageable sur le site afin d'adapter les enjeux et les priorités sur cette espèce.	***
1324	Grand murin (Chiroptère)	Espèce prioritaire du site : présence dans les cavités d'hivernation de l'ensemble du site et gîte majeur de mise-bas ayant justifié la désignation de l'entité du Serein. La préservation du gîte est primordiale étant donné la taille de la colonie. Territoires de chasses : forêts de feuillus avec peu de sous-bois et de végétation herbacée, prairies rases. Territoire de déplacement (10 km autour du gîte, jusqu'à 25 km) : corridors boisés. La conservation ou la création de gîtes potentiels pourrait être envisagée autour du site de mise-bas (ouvertures de combles ou de clochers d'église).	***

Code	Nom vernaculaire	Remarque sur l'espèce, sa répartition, les enjeux	Degrés de priorité proposé
1060	Cuivré des marais (Papillon)	Présence avérée sur le Vau de Bouche et potentielle sur le Serein. Les mesures prévues dans le DOCOB liées à l'entretien des milieux ouverts, humides et aquatiques) lui serait favorables : fauche tardive (prendre en compte la seconde génération du mois d'août), pâturage extensif, bandes enherbées le long des cours d'eau. Espèce pouvant coloniser les habitats de pelouses sèches. Possibilité de pousser les inventaires sur l'espèce ou de garder une veille lors de prospections non exhaustives de terrain.	*
1065	Damier de la Succise * (Papillon)	Espèce signalée sur plusieurs stations du site, dans ses 2 habitats : pelouses calcicoles sèches et très sèches et biotope humide (Vau de Bouche). Le site Natura 2000 lui est potentiellement favorable. Une gestion privilégiant l'entretien des milieux humides ouverts par pâturage extensif (non ovin) – Hôte de la Succise des prés en milieu humide et de la Knautie de champs et Scabieuse columbaire) en milieu sec, mais pas uniquement (voir atlas Bourgogne). Sensible aux fauches précoces et à l'amendement des prairies (disparition de la Succise) et gestion pastorale trop soutenue. Possibilité de pousser les inventaires sur l'espèce ou de garder une veille lors de prospections non exhaustives de terrain.	*
1093	Lucane cerf-volant (Coléoptère)	Site favorable à l'espèce (nombreuses forêts de feuillus diversifiées). Espèce emblématique (plus grand coléoptère d'Europe, facile à déterminer et observer par le grand public, rôle dans la décomposition du bois mort (racines) : existence d'une enquête nationale sur l'espèce). Les mesures concernant la préservation du vieux bois, l'irrégularisation et la diversification des peuplements, la création des ripisylves, conservation et plantations de haies (arborées)... lui sont favorables.	*

3- Proposition des objectifs du DOCOB du site fusionné

Ce travail s'appuie sur l'analyse des enjeux et objectifs des anciens DOCOB des sites FR2600974 et FR2600962 et ceux en lien avec les entités rattachées à ce site des sites à Chauves-souris : Cavités de Mailly-la-Ville et entité du Serein.

• Objectifs spcialisés (par milieux) :

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	HIC/EIC concerné	Degrés de priorité	Exemple de mesure de gestion envisagées
A- Maintenir ou restaurer un réseau de milieux ouverts xéro-thermophiles favorable à l'expression de la biodiversité et fonctionnel à l'échelle du site en privilégiant une gestion extensive	A1- Restaurer et/ou maintenir les pelouses sèches calcicoles et les mosaïques de milieux ouverts et améliorer leur qualité écologique.	5110, 5130, 6110*, 6210 Chiroptères Lépidoptères	***	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'équipement pastoraux dans le cadre d'une gestion par pâturage - Gestion ou restauration de milieux ouverts par le pâturage - Gestion ou restauration de milieux ouverts par une action mécanique ciblée et raisonnée (fauche, débroussaillage, broyage, arrachage, élimination d'espèce envahissante, ...) - Evaluation de l'état de conservation des pelouses (tous les 5 à 7 ans et selon protocole) - Etudes et suivis scientifiques des habitats et des mesures de gestion
	A2 - Préserver la dynamique particulière des éboulis en maîtrisant la fréquentation et en adaptant la gestion à la fragilité du milieu	8160* Lépidoptères	**	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la fréquentation - Mise en place de conventions d'usages et de partenariats - Mise en place de signalétique et de protection du milieu - Etudes et suivis scientifiques des habitats et des mesures de gestion
B - Préserver et restaurer les forêts d'intérêt communautaire en favorisant une gestion durable et en développant une diversité d'âges, d'essences et de micro-habitats	B1 - Favoriser une gestion sylvicole intégrant la prise en compte des forêts d'intérêt communautaire et assurant leur pérennité dans un bon état de conservation	9130, 9150, 9160, 9180* Chiroptères Lucane cerf-volant	**	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des préconisations du DOCOB dans les divers documents d'aménagements et de gestion - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive - Adaptation de la gestion en fonction de la fragilité du milieu (débardage alternatif, matériel utilisé, période d'intervention, mise en défens, élimination d'essences non indigènes et/ou invasives ...) - Outils de communication et d'information ciblés (réunions, animations, affiches, guide des bonnes pratiques, ...) - Etudes et suivis scientifiques des habitats et des mesures de gestion - Evaluation de l'état de conservation des forêts d'intérêt communautaires du site - Charte Natura 2000

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	HIC/EIC concerné	Degrés de priorité	Exemple de mesure de gestion envisagées
	B2 – Favoriser le potentiel écologique des habitats forestiers (bois mort et vieillissant, clairières, mares, lisières, ...)	9130, 9150, 9160, 9180*, 91E0* Chiroptères Lucane cerf-volant	**	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents et un réseau d'arbres à cavités - Création ou maintien de lisières étagées et éclairées favorables à la biodiversité (dont cloisonnements) - Création ou rétablissement de mares ou de clairières - Réhabilitation ou recréation de ripisylves
C- Assurer la protection des chauves-souris d'intérêt communautaire et la préservation de leurs habitats à l'échelle du site	C1 - Assurer la qualité d'accueil, la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris	Chiroptères	***	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de conventions d'usages et de partenariats - Aménagement ou mise en défens (d'un gîte ou fermeture d'une cavité) - Maintien / amélioration des accès aux cavités pour les chauves-souris
	C2 - Pérenniser un réseau de gîtes hébergeant des colonies de chauves-souris d'intérêt communautaire	Chiroptères	***	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication et d'information ciblés - Prospection de nouveaux gîtes hébergeant des chauves-souris d'intérêt communautaire - Charte Natura 2000
	C3 – Maintenir et améliorer la qualité écologique des habitats favorables aux chauves-souris à l'échelle du site (territoires de chasses et corridors de déplacement)	6510 Chiroptères Lépidoptères	***	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation ou recréation de ripisylves, plantation de haies, d'arbres isolés, de vergers, de bosquets ... - Maintien ou création d'une mosaïque de territoires de chasse variés autour des colonies (milieux ouverts, prairies pâturées et de fauche, plans d'eau, bandes enherbées, ...) - Réduction des éclairages nocturnes et/ou mise en place d'une trame noire à l'échelle d'un territoire - Mise en œuvre de pratiques agricoles privilégiant l'expression de la biodiversité (réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et antiparasitaires, diversification des pratiques, fauche tardives, ...) - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents et un réseau d'arbres à cavités (hors forêt)

Remarque : Les degrés de priorité proposés seront à affiner en fonction de leur localisation sur le site

- Objectifs transversaux, qui concernent l'ensemble du site :

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Degrés de priorité	Exemple de mesure de gestion envisagées
D- Assurer l'animation et la mise en œuvre du DOCOB	D1- Assurer le suivi annuel technique et financier du site ainsi que l'animation et l'implication du comité de pilotage ou de suivi dans la mise en œuvre du DOCOB	**	- Animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB et du Comité de Pilotage
	D2- Permettre la réalisation des actions du DOCOB grâce aux contrats	***	- Mise en œuvre des contrat Natura 2000 et forestiers - Mise en œuvre des mesures agro-environnementales en vigueur et de leur dispositif
	D3- Evaluer et réviser le DOCOB	*	- Suivi et révision des mesures mises en place dans le cadre du DOCOB - Veille sur la cohérence entre les enjeux du site et les enjeux régionaux, nationaux ou européens vis à vis des EIC et des HIC - Evaluation et révision ou mise à jour du DOCOB
	D4- Assurer l'élaboration de la charte Natura 2000 à l'échelle du site	*	- Elaboration et révision de la charte Natura 2000
E- Favoriser l'appropriation et l'intégration du site Natura 2000 sur son territoire	E1- Informer, sensibiliser et associer les acteurs locaux, les usagers et le grand public sur les enjeux du site et la préservation de la biodiversité pour le territoire	***	- Réunions d'informations, d'échanges ou de partages, thématiques (pelouses, forêts, chauves-souris, ...) ou transversales auprès des différents acteurs (agriculteurs, sylviculteurs, élus, propriétaires, ...)
	E2- Etablir ou maintenir le contact avec les propriétaires ou gestionnaires de secteurs à enjeux fort à l'échelle globale du site Natura 2000 (gîtes ou cavités à chauves-souris, pelouses en déprises ou patrimoniale d'intérêt majeur, falaises et éboulis, ...)	***	- Conception et diffusion d'outils de communication (plaquettes, panneaux, affiches, lettre d'informations, site internet, exposition, émission de radio, ...) - Conception et réalisation d'animations (ateliers pédagogiques, chantiers participatifs, projections, débats, ...) en lien avec les enjeux du site et Natura 2000
	E3- Valoriser les bonnes pratiques respectueuses des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site et de la biodiversité en général	**	- Utilisation d'outils de communication simples, individuels et ciblés pour assurer une veille permanente (téléphone, mail, courrier, visites sur site ...) - Adhésion à la charte Natura 2000
F- Assurer le suivi scientifique des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site	F1- Coordonner (et réaliser le cas échéant) les suivis scientifiques sur les HIC et les EIC à l'échelle du site	**	- Suivis des habitats d'intérêt communautaires et des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats - Mise en cohérence de la cartographie des habitats à l'échelle du site et élaboration de la cartographie des habitats sur l'entité du Serein

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Degrés de priorité	Exemple de mesure de gestion envisagées
			<ul style="list-style-type: none"> - Etude des pratiques agricoles sur l'entité du Serein et plus largement à l'échelle du site afin d'envisager la mise en œuvre d'un programme agro-environnemental - Veille sur la cohérence entre les enjeux du site et les enjeux régionaux, nationaux ou européens vis à vis des EIC et des HIC - Veille sur la cohérence entre le périmètre du site et ses enjeux vis-à-vis des espèces et habitats d'intérêt communautaires
G- S'assurer de la cohérence des projets locaux avec les enjeux du DOCOB	F2- Améliorer les connaissances sur ces HIC et EIC	*	- Etudes ciblées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site
	G1- Concilier le développement des activités touristiques et sportives et de leurs aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site.	**	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication, de sensibilisation - Mise en place de conventions d'usages et partenariats - Maîtrise de la fréquentation, mise en place de signalétique, mise en défens, ... - Adhésion à la charte
	G2- Veiller sur les projets du territoire et la cohérence de ces projets, plans, programmes, aménagements et politiques publiques avec les enjeux du site et informer sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	**	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en cohérence des projets locaux et des documents d'aménagement et de gestion avec les préconisations du DOBOB (cf site 2601005) - Intégration des préconisations du DOCOB dans les divers documents d'aménagements et de gestion - Veille sur les projets à venir sur le territoire - Information sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000
	G3- Assurer une veille foncière et le recueil de données d'usage et cadastrale	*	- Veille foncière et d'usage

IX. PROGRAMME PREVISIONNEL D' ACTIONS 2020

Ce programme est susceptible d'évoluer en cours d'année, en fonction de l'état d'avancement des missions et des aléas rencontrés.

Mission	Détail des actions	Durée prévisionnelle		
		Heures	Jours	%
1 - Communication, Information, sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> * Mises à jour du site internet à partir du nouveau DOCOB * Elaboration et distribution de la plaquette du nouveau site * Lettre d'informations Natura 2000 * Elaboration et distribution du "petit guide" Natura 2000 * Animations diverses en fonction des demandes (scolaires, grand public, acteurs, ...) * Réunions avec les acteurs locaux et les partenaires 	365	50	23 %
2 - Veille, conseil et appui technique, articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> * Veille sur les projets d'aménagements, de gestion ou de planification du territoire (forêts, urbanisme...) * Informations et renseignements sur l'évaluation des incidences * Rencontre et travail avec la chambre d'agriculture : mise en place de formation sur la gestion parasitaire, les parcours d'élevage, ... à voir en fonction de l'étude (3) 	88	12	5,5 %
3 - Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> * Mise en œuvre des DOCOB existants * Recherche de partenaires, de propriétaires, prise de contact pour faire connaître le dispositif Natura 2000 * Projet de pâturage itinérant à creuser (foncier, éleveur, ...) * Suivi des parcelles contractualisées et analyse des impacts * Etude sur les parcelles agricoles de l'entité du Serein (rencontre des agriculteurs et échanges sur leurs pratiques et usages des parcelles) * Mise en relation des différents acteurs * Accompagnement au montage de dossiers (administratif, cahier des charges...) * Mise à jour de la charte du « site fusionné » * Suivi scientifiques : suivi des contrats. Autre à définir (territoires de chasse ou de déplacement des chauves-souris, ... ?) * Enquêtes foncières 	461	63,2	29 %
4- Evaluation et amélioration du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> * Elaboration du nouveau DOCOB : diagnostic socio-économique et naturel succinct * Cartographie des habitats sur le secteur du Serein (en partenariat avec le CBNBP) : en 2020, étude des grandes entités paysagère, à affiner en 2021 ? * Evaluation de l'état de conservation des pelouses (1^{ère} phase réalisée en 2014) * Participation aux réunions des services de l'Etat et du réseau Natura 2000 (DDT Yonne, DREAL, ...) * Participation au club opérateur Natura 2000 Bourgogne Franche-Comté et aux rencontres nationales 	511	70	32 %
5 - Gestion administrative et financière et suivi de l'animation	<ul style="list-style-type: none"> * Montage et suivis des dossiers administratifs et financiers (demande de subvention, de paiement, ...) 	110	15	7 %

	* Réunions techniques de suivi de l'animation * Programmation et rapport d'activités * Utilisation et mise à jour de SIN2			
6 - Relation et animation du Comité de pilotage	* Organisation et animation du COPIL	73	10	5,5 %
7 - Formation	* Formations diverses	37	5	2 %
Total		1 607	220	100,00

